



Plan d'action pour  
la Méditerranée  
Convention de  
Barcelone



15 Avril 2021  
Original : English  
UNEP/MED WG.503

---

Réunion des Points Focaux Nationaux du Plan Bleu

En vidéoconférence, 19-20 Mai 2021

**Point de l'ordre du jour 4 : Observer l'environnement et le développement**

**Observatoire régional de l'environnement et du développement en Méditerranée**

## Table des matières

<b>1. Mandats du Plan Bleu .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Éléments de contexte .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Principales réalisations en 2020 - 2021 .....</b>	<b>6</b>
<b>4. Propositions d'activités 2022 - 2023 .....</b>	<b>8</b>

## Note d'Introduction

Ce document de travail présente :

- les mandats reçus par le CAR/Plan Bleu des Parties contractantes jusqu'à et pendant la 21e réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et ses protocoles (COP21 - Naples (Italie) - 2-5 décembre 2019), pour des activités liées à l'observation régionale de l'environnement et du développement ;
- les réalisations actualisées du CAR/Plan Bleu pour mettre en œuvre ces mandats en 2020 et 2021 ;
- les activités de suivi proposées pour le prochain exercice biennal (2022-2023).

### Ordre du jour de la réunion des Points focaux du Plan Bleu :

Les Points focaux devront se concentrer sur des commentaires et des suggestions sur les prochaines étapes de la période biennale actuelle jusqu'à la COP22, ainsi que sur les activités proposées pour la prochaine période biennale, en relation avec le thème de l'observation régionale de l'environnement et du développement. S'ils le souhaitent, les Points focaux pourraient convenir de recommandations formelles sur ce sujet à l'issue de la réunion.

## 1. Mandats du Plan Bleu

1. Le Plan Bleu, en tant que Centre d'Activités Régionales PAM/PNUE (CAR/Plan Bleu), a réalisé des missions horizontales depuis sa création en 1977 et son mandat a été renouvelé à Marrakech en 2009 : *« L'objectif du Plan Bleu est de contribuer à sensibiliser les acteurs concernés et les décideurs méditerranéens aux problématiques liées à l'environnement et au développement durable de la région en leur fournissant des scénarios d'avenir afin d'éclairer la prise de décision. À cet égard, et sous sa double fonction d'observatoire de l'environnement durable et de centre d'analyse systémique et prospective, le Plan Bleu a pour mission de fournir aux parties contractantes des évaluations de l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée et un socle solide de données, statistiques, indicateurs et évaluations concernant l'environnement et le développement durable leur permettant d'étayer leurs actions et leur processus décisionnel ».*

2. Le CAR/Plan Bleu contribue à une meilleure compréhension de l'état et des tendances des relations entre développement et environnement au niveau du bassin méditerranéen et plus particulièrement dans les régions marines et côtières. Il fournit également aux décideurs aux niveaux local et national des informations actualisées et fiables sur les enjeux de l'environnement et du développement durable en Méditerranée, leur permettant d'orienter leurs actions vers le développement durable.

3. Le rôle du CAR/Plan Bleu à travers son Observatoire, réaffirmé lors de la COP21 de la Convention de Barcelone (Naples, Italie décembre 2019)<sup>1</sup>, permet aux Parties contractantes de la Convention de Barcelone de rendre compte de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) à travers le tableau de bord méditerranéen de la durabilité. Il sert également les deux autres piliers du mandat du CAR/Plan Bleu que sont l'analyse socio-économique et la prospective, en vue d'éclairer la prise de décision avec des données pertinentes et actualisées et leur

---

<sup>1</sup> [Décision IG.24/3](#) - Mise en œuvre, suivi et évaluation à mi-parcours de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2025 et du Plan d'action régional pour une consommation et une production durables en Méditerranée.

analyse (approche factuelle). Il permet également d'animer le réseau des entités nationales chargées de rendre compte au titre des engagements internationaux et méditerranéens.

4. Les demandes spécifiques adressées au CAR/Plan Bleu par les Parties contractantes dans le cadre de la décision IG.24/14 Programme de travail et budget 2020-2021, adoptée lors de la COP21, comprennent les points suivants :

- 1.4.1.2. *Soutenir la préparation du QSR 2023, en capitalisant sur les résultats du RED 2019, du tableau de bord de la SMDD et du rapport d'évaluation MedECC. Les livrables attendus sont : les contributions, pistes d'informations et leçons tirées découlant de l'EDD et de la SMDD alimentent la préparation du QSR 2023, y compris les contributions et pistes d'informations sur le lien et la coïncidence géographique entre l'état et les pressions ainsi qu'entre les pressions et les enjeux.*
- 1.4.2.1 *Améliorer les travaux sur les indicateurs du Tableau de bord méditerranéen de la durabilité conformément à la Décision IG. 23/4. Les livrables attendus sont : a) Indicateurs du tableau de bord alimentés et mis à jour afin de montrer les tendances ; b) Construction/amélioration de la série d'indicateurs de base pour le suivi de la mise en œuvre de la SMDD en synergie avec le travail en cours concernant les ODD au niveau mondial ; c) Fiches d'information connexes et mise à jour du tableau de bord méditerranéen de la durabilité (en liaison avec l'activité 6.2.1.1 menée par le CAR/CPD pour renseigner les indicateurs CPD).*
- 1.4.2.2 *Échange des meilleures pratiques en matière de données et d'indicateurs entre les observatoires nationaux et les réseaux d'observation (en synergie avec le tableau de bord de la SMDD, les indicateurs IMAP, SEIS) et actualisation de l'observatoire régional. Les livrables attendus sont : a) Ateliers organisés avec la participation d'observatoires nationaux et de réseaux d'observation (afin d'échanger sur les meilleures pratiques concernant les indicateurs des ODD, le tableau de bord de la SMDD, le suivi des SNDD, les indicateurs IMAP et le SEIS), b) Élaboration des rapports relatifs aux ateliers, c) Production et diffusion de fiches d'information sur les meilleures pratiques, d) Observatoires nationaux des Parties contractantes et observatoires régionaux pertinents référencés sur le site internet du CAR/Plan Bleu.*

## 2. Éléments de contexte

5. Le CAR/Plan Bleu a joué un rôle clé dans le soutien et l'assistance aux pays méditerranéens pour la mise en place d'observatoires nationaux de l'environnement et du développement durable et dans le renforcement des capacités nécessaires à leur fonctionnement, notamment par le biais d'activités basées sur des projets dans les années 2000 à 2015. Le rôle du Plan Bleu a été de renforcer les capacités et de soutenir les institutions des Parties contractantes, de maintenir et de mettre à jour le contenu de la base de données, de suivre la SMDD, de communiquer et de susciter l'intérêt, mais aussi de comparer les données élaborées à travers différentes méthodologies et avec différentes définitions (Projet SEIS). L'observatoire du Plan Bleu avait pour objectif de partager et de collecter des données (avec une mention spéciale pour les données nationales officielles), de qualifier leur validité et de décrire les métadonnées associées, afin que les données puissent être utilisées sans ambiguïté.

6. Une fois ces projets terminés, les bases de données élaborées sur la base de projets n'étaient ni mises à jour ni maintenues, avec le risque de les perdre. Les activités de renforcement des capacités ont été limitées au cours des dernières années malgré les demandes de plusieurs Parties contractantes.

7. Il paraît opportun que le CAR/Plan Bleu assume son rôle et anime un réseau méditerranéen dynamique d'observatoires nationaux ou régionaux, afin qu'ils puissent alimenter l'observatoire régional en données, informations et indicateurs nationaux, pour un meilleur partage des connaissances entre les Parties contractantes.

8. Les activités récentes menées par le CAR/Plan Bleu montrent que, grâce à des données fiables et actualisées mobilisées au niveau méditerranéen, le Centre est en mesure de renseigner un jeu d'indicateurs (28 en 2021) et de coordonner des évaluations régionales telles que le récent RED. Le Centre contribue également au rapport MedQSR2023, ainsi qu'aux activités d'analyse socio-économique et aux évaluations des impacts et des réponses au changement climatique.

9. Les techniques d'information et de communication évoluent rapidement. Jusqu'à présent, le site internet de l'Observatoire du CAR/Plan Bleu fournissait des représentations statiques (cartes et graphiques) de l'information environnementale. De nouveaux outils sont disponibles et permettent d'obtenir des plateformes plus dynamiques, d'améliorer le partage des données et de mettre en place des observatoires plus puissants, en réseau, avec une connexion à distance aux bases de données.

10. Le PNUE souhaite aller vers une centralisation, une intégration de toutes les plateformes développées par les différentes branches du PNUE, comme indiqué dans le « World Environment Situation Room - Work Plan 2020-2021 » qui stipule : « *le World Environment Situation Room<sup>2</sup> (WESR) est la future plateforme de données et de connaissances en ligne du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)<sup>3</sup> » ». Le WESR est directement intégré à [unep.org](http://unep.org), le lien direct étant soit [wesr.unep.org](http://wesr.unep.org) soit [data.unep.org](http://data.unep.org). Le WESR permet aux utilisateurs de visualiser, d'interroger, d'accéder, de relier et de télécharger des données, des informations et des produits de connaissance concernant la situation de l'environnement mondial en temps quasi réel.*

11. [MapX](http://www.mapx.org/),<sup>4</sup> le composant cartographique du WESR, est une plateforme géospatiale ouverte, neutre et à code source libre, qui vise à gérer, analyser et visualiser les données sur les ressources naturelles et l'environnement. Il a été développé en partenariat avec le PNUE depuis 2015 en utilisant des technologies *open-source* compatibles avec les normes géospatiales internationales (par exemple, OGC, ISO) et se concentre sur les besoins spécifiques des parties prenantes à travers divers projets et lieux.

12. La plateforme MapX sera un outil essentiel au PNUE pour les évaluations, les prévisions, le suivi, les communications et le soutien fondés sur les données aux équipes des pays des Nations Unies, ainsi que pour le bilan commun des pays (BCP). Il permettra également de visualiser les progrès accomplis en ce qui concerne les objectifs de développement durable (ODD) relatifs à l'environnement et les accords multilatéraux sur l'environnement (AME).

13. Cette évolution a été soutenue par les Parties contractantes du PNUE à travers la Résolution 23 de UNEA-4 qui encourage le développement de plateformes collaboratives, mentionnant à cette occasion les travaux du PNUE/GRID-Genève<sup>5</sup>.

14. Ce processus est extrêmement rentable car les coûts de développement de base sont supportés par le PNUE sur la base des projets ; les coûts de développement et de maintenance supplémentaires nécessaires pour enrichir davantage la plateforme et la mettre à jour sont répartis entre les utilisateurs en fonction de leur part de charge de travail. Ces principes permettent de construire un système à long terme avec de faibles coûts de fonctionnement.

15. L'un des objectifs et des avantages pour les Parties contractantes à la Convention de Barcelone est d'éviter la duplication de rapports et d'utiliser les données officielles des parties contractantes soumises dans le cadre d'autres processus de rapportage, tels que les ODD ou les cibles d'Aichi. Il est possible de tirer profit de la rationalisation des efforts en matière de rapport au sein du WESR/MapX. Les données du CAR/Plan Bleu, collectées dans le cadre du mandat donné par le PNUE/PAM, ont leur place dans ce système.

---

<sup>2</sup> <https://wesr.unep.org/>

<sup>3</sup> <https://owncloud.unepgrid.ch/index.php/s/4gL2000Xx07sfUq>

<sup>4</sup> <http://www.mapx.org/>

<sup>5</sup> <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/28486/K1901170.pdf?sequence=3&isAllowed=y>

16. En outre, les fonctionnalités renforcent la capacité de développer la notion d'observatoire en réseau, où la plateforme centrale fonctionne comme un portail et est un point d'entrée donnant accès aux données collectées et mises à jour par les partenaires locaux.

### 3. Principales réalisations en 2020 - 2021

#### 3.1. Préparation des contributions pour QSR2023 (point 1.4.1.2 du programme de travail)

17. Le CAR/Plan Bleu, avec l'appui d'un spécialiste SIG, a conçu une série de [9 cartes thématiques pour illustrer les relations entre l'état de l'environnement et les activités humaines](#)<sup>6</sup>. La série de cartes permet de mettre à jour le tableau de bord SMDD et de contribuer au MEDQSR2023. Elles couvrent les sujets suivants :

- Impacts de la navigation de plaisance sur les habitats côtiers (en particulier l'herbier de Posidonie) ;
- Localisation des émissaires en mer (stations d'épuration, industries...) et zones de pêche ;
- Impact de la prospection et du forage offshore de produits fossiles sur les zones d'intérêt biologique en mer ;
- Impact des énergies renouvelables offshore (énergie éolienne) sur les couloirs de migration (oiseaux) ;
- Qualité des eaux de surface et des écosystèmes côtiers au droit des grandes villes côtières.

#### 3.2. Améliorer les travaux sur les indicateurs du Tableau de bord méditerranéen de la durabilité conformément à la Décision IG. 23/4. (Programme de travail article 1.4.2.1)

18. Conformément à la Décision IG.24/3 : *Mise en œuvre, suivi et évaluation à mi-mandat de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) 2016–2025 et du Plan d'action régional sur la consommation et la production durables en Méditerranée (Plan d'action régional CPD)*<sup>7</sup>, l'édition de [mars 2021 du Tableau de bord](#)<sup>8</sup> méditerranéen de la durabilité contient une liste révisée de 28 indicateurs - dont la plupart correspondent ou sont liés aux indicateurs des ODD ou aux indicateurs SEIS II/Horizon 2020. Par cette décision, les Parties contractantes ont demandé au Secrétariat (CAR/Plan Bleu) de renseigner les indicateurs, en utilisant les sources d'information et de données existantes, en donnant la priorité à celles concernant les questions relatives aux milieux marin et côtier. Elles ont reconnu le caractère évolutif de la liste des indicateurs et la nécessité de l'examiner en permanence sous la direction du Comité de pilotage de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD), avec le soutien technique du CAR/Plan Bleu, alors que progressent les travaux internationaux sur les indicateurs des ODD. La COP21 a également demandé au Secrétariat, à travers le CAR/Plan Bleu et le CAR/CPD, d'intégrer la liste des indicateurs sur la CPD dans le Tableau de bord méditerranéen de la durabilité.

19. Sur la base de ce mandat, le CAR/Plan Bleu a livré en mars 2021 une version actualisée et enrichie du Tableau de bord méditerranéen de la durabilité, incluant des indicateurs sur la CPD. Un effort spécifique a été fait pour développer la fiche indicateur 8 intitulée « proportion de stocks de poissons exploités à des niveaux biologiquement durables (indicateur des ODD 14.4.1) » en utilisant comme référence principale le rapport 2020 de la CGPM / État des pêches en Méditerranée et en mer Noire (SoMFi).

<sup>6</sup> <https://www.obs.planbleu.org/en/maps/>

<sup>7</sup> [https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/31701/19ig24\\_22\\_2403\\_eng.pdf](https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/31701/19ig24_22_2403_eng.pdf)

<sup>8</sup> [https://www.obs.planbleu.org/wp-content/uploads/2021/03/SMDD\\_Dashboard\\_Version\\_Mars\\_2021.pdf](https://www.obs.planbleu.org/wp-content/uploads/2021/03/SMDD_Dashboard_Version_Mars_2021.pdf)

20. En 2020, le CAR/CPD a lancé la révision de 30 indicateurs sur la CPD, à la lumière des derniers développements au niveau mondial, en vue de les alimenter. L'intégration d'indicateurs sur la CPD a renforcé le Tableau de bord de la SMDD sur les questions d'économie verte, bleue et circulaire.

21. 9 indicateurs ont été identifiés comme communs entre le Tableau de bord de la SMDD et le Plan d'action CPD et ont bénéficié de l'expertise conjointe du CAR/CPD et du CAR/Plan Bleu, donnant lieu à des fiches spécifiques (conception et contenu).

22. Suite aux recommandations du Comité de pilotage de la CMDD tenu en décembre 2020, le CAR/Plan Bleu a évalué les options sur la méthodologie à suivre, et l'expertise connexe à mobiliser, pour identifier / définir des indicateurs juridiques sur les réglementations environnementales pour mieux couvrir l'Objectif 6 de la SMDD « Gouvernance », ODD 14 « La vie sous l'eau » et l'ODD 17 « Partenariats pour les objectifs ». L'objectif est de lancer au moins quelques travaux méthodologiques dans les sites pilotes au cours de cet exercice biennal, afin que d'éventuels ajustements du tableau de bord de la SMDD puissent être proposés à l'avenir pour prendre en compte ces nouveaux indicateurs. Le CAR/Plan Bleu a reporté l'élaboration d'indicateurs pour suivre les impacts de la crise du COVID-19 en Méditerranée, en particulier sur la relation entre l'état de l'environnement et la santé humaine et des écosystèmes, car des données significatives et certifiées pourraient ne pas être encore disponibles.

### **3.3. Nouveau design du site internet de l'Observatoire régional (point 1.4.2.2 du programme de travail)**

23. Un [nouveau design pour le site internet<sup>9</sup>](#) de l'Observatoire régional de l'environnement et du développement durable a été lancé en janvier 2021, en deux langues (anglais et français). Il offre la possibilité d'accéder à des pages web spécifiques traitant du suivi de la SMDD et de la mise en œuvre du plan d'action CPD. Il donne également accès à des publications spécifiques et des cartes thématiques. Une section permet d'accéder à l'ensemble du recueil des fiches d'indicateurs.

24. Le CAR/Plan Bleu assure actuellement la migration de son observatoire (c'est-à-dire le Tableau de bord de la SMDD ainsi que les données obtenues à partir des projets précédents du CAR/Plan Bleu, tels que la Plateforme intégrée d'information Climatique Méditerranéenne - MedICIP) et actuels (pression - cartes d'état) au WESR grâce à une collaboration avec le PNUE/GRID-Genève et pour établir des connexions avec des bases de données externes. D'autres développements sont envisagés jusqu'en décembre 2021 pour enrichir l'observatoire du Plan Bleu avec des données facilement disponibles auprès de partenaires, en premier lieu le PNUE/GRID-Genève qui donne accès à un grand nombre de bases de données officielles (sur le climat, les risques, la biodiversité, l'occupation des sols...). Cela permettra de dynamiser le Tableau de bord méditerranéen de la durabilité et d'améliorer l'accès des Parties contractantes aux données partagées, afin de mieux suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la SMDD et la réalisation des ODD.

25. Pour permettre au personnel des observatoires et des bureaux statistiques nationaux ou locaux des Parties contractantes d'accéder aux fonctionnalités du WESR, un atelier de formation est prévu au cours du second semestre dans les locaux de l'Université de Genève, qui accueille l'équipe technique du partenariat PNUE/GRID-Genève. Il sera réorganisé en un ou plusieurs webinaires si les conditions sanitaires ne permettent pas les déplacements des stagiaires.

---

<sup>9</sup> [Observatoire méditerranéen de l'environnement et du développement durable - Observatoire méditerranéen de l'environnement et du développement durable \(planbleu.org\)](http://observatoire.mediteranneen.de.l'environnement.et.du.developpement.durable.-.observatoire.mediteranneen.de.l'environnement.et.du.developpement.durable.(planbleu.org))

### 3.4. Renforcer les réseaux d'observation régionaux (ligne 1.4.2.2 du programme de travail)

26. Le CAR/Plan Bleu a lancé une étude pour préparer un état des lieux par pays des capacités nationales en matière d'observatoires et de programmes de surveillance de l'environnement. Certains enjeux liés à la collecte et au traitement des données, ainsi qu'à leur partage au sein des systèmes d'observation existant aux niveaux méditerranéen et national ont été mis en évidence. Le rapport technique contient 22 fiches d'information (une par Partie contractante) et a été soumis pour examen à toutes les Parties contractantes, avec un retour d'information reçu de 8 pays<sup>10</sup>. Une synthèse a été publiée sur le site de l'Observatoire CAR/Plan Bleu<sup>11</sup>.

27. Le CAR/Plan Bleu a établi des contacts préliminaires (2 réunions virtuelles) avec le CNRS-LB et le CNRS-FR et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) dans le cadre d'une initiative bilatérale (O'LIFE : un Observatoire franco-libanais de l'environnement axé sur le risque et la vulnérabilité des sociétés et écosystèmes méditerranéens). Les points focaux nationaux du CAR/Plan Bleu du Liban et de la France ont été informés. Le CAR/Plan Bleu et O'LiFE rédige actuellement une note conceptuelle pour mettre en évidence les activités possibles et les possibilités de collaboration. Des contacts similaires mais moins avancés ont été initiés avec d'autres institutions des Parties contractantes.

28. Les travaux du CAR/Plan Bleu sur le tableau de bord de la SMDD ont alimenté le premier module de l'exercice de prospective Med2050, à travers des liens clairs entre les 28 fiches des indicateurs du tableau de bord et les 38 fiches sur les variables de MED 2050. L'AEE a également accepté de se joindre à l'effort en partageant son expérience et ses capacités dans le cadre de son mandat actuel de travail sur le rapport de suivi des ODD de l'UE / l'ensemble des indicateurs 2021. MED 2050 bénéficie ainsi d'un ensemble de données régionales et nationales qui alimenteront l'exercice de prospective.

## 4. Propositions d'activités 2022 - 2023

29. Au cours de la période biennale 2022-2023, le Plan Bleu propose de poursuivre sa mission d'information sur la mise en œuvre de la SMDD à travers le Tableau de bord, tout en exploitant pleinement les opportunités offertes par la collaboration avec le PNUE/GRID-Genève et les fonctionnalités qu'offre le WESR (visualiseur cartographique, affichage d'informations environnementales, téléchargement de données et rédaction et édition interactives de rapport) pour soutenir davantage les Parties contractantes et enrichir l'Observatoire.

30. La migration des indicateurs de la SMDD vers MapX (1) permet une gestion et un suivi efficaces des indicateurs de la SMDD ; (2) garantit un niveau élevé de partage d'informations sur l'environnement ; (3) fournit une couverture substantielle complémentaire avec un accès facile à des données supplémentaires provenant d'autres fournisseurs de l'Observatoire régional du Plan Bleu.

31. Dans le cadre du programme 6 : *Ensemble pour une vision partagée de la mer et du littoral méditerranéens, Objectif 6.1. Observer l'environnement et le développement et suivi de l'IMAP pour fournir des données actualisées et de qualité assurée pour soutenir la prise de décision des parties contractantes et l'évaluation des BEE ; Activité 1. Renforcer le cadre de suivi de la SMDD et un observatoire régional sur l'environnement et le développement*, Plan Bleu propose deux activités :

- Activité 1 : livrable 1. *Signature d'un accord-cadre avec la Division scientifique du PNUE et/ou le PNUE/GRID-Genève ; livrable 2. Mise en place de l'observatoire PAM Environnement et Développement, basé sur des outils et des technologies de pointe sur une plateforme de partage*

<sup>10</sup> <https://planbleu.org/en/publications/technical-report-mapping-of-mediterranean-observatories-and-monitoring-programmes-for-the-environment-and-for-marine-and-coastal-activities/>

<sup>11</sup> <https://planbleu.org/en/publications/summary-report>

*de données en accès libre*, ces deux résultats visent à établir une collaboration à long terme entre le PNUE/ PAM (avec un rôle clair pour le CAR/Plan Bleu) et le PNUE/GRID-Genève pour l'hébergement des données du tableau de bord de suivi de la SMDD et des données de l'Observatoire régional sur la plateforme WESR, leur mise à jour et leur enrichissement progressif sous la direction de la CMDD ; et livrable 3. *4 accords avec des partenaires nationaux ou régionaux pour donner accès à leurs données via la plateforme partagée*, visant à établir les premiers accords pour construire l'observatoire en réseau qui répondra le mieux aux besoins des Parties contractantes.

- *Activité 2 : Soutenir et renforcer les réseaux et les capacités d'observation nationaux et infranationaux existants.* Dans la continuité du premier atelier de formation prévu à l'automne 2021, le CAR/Plan Bleu propose d'organiser des ateliers sous-régionaux pour renforcer les capacités d'observation nationales et locales et bénéficier du retour d'expérience des observatoires locaux et nationaux pour un nouvel enrichissement de l'observatoire en réseau. Sur la base du volontariat des Parties contractantes et de leurs institutions, une assistance technique et méthodologique spécifique pourrait être apportée au niveau national ou local. L'objectif à long terme serait de créer un système d'observation et d'information coordonné au niveau régional (en renforçant les réseaux entre les agences nationales de l'environnement, les INS, les observatoires nationaux...).